

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2021

1) Désigner le secrétaire de séance : Maxime Goutte

2) Valider le dernier compte rendu du conseil du 28 juin 2021 : à l'unanimité

Présents : Maxime G, Eric, Maxime P, Jérémy, Céline, Pascal, Sébastien, Sandrine. Procuration de Hugues à Pascal.

3) Signature convention ADOC 12 de 2021 à 2024 :

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention avec l'Association départementale pour la transmission et la valorisation de l'occitan en Aveyron (ADOC 12) qui permettrait de faire bénéficier les enfants de l'école de la commune d'interventions hebdomadaires en occitan, en accord avec l'équipe enseignante.

Le montant annuel de la cotisation pour une année scolaire est de 295€ pour une classe bénéficiaire et 590€ pour deux classes.

Cette convention est d'une durée de trois ans, renouvelable.

...9.. voix pour, ...0....voix contre, ...0.....abstention

Arrivée de Fanny Roques

4) Cantine année scolaire 2021-2022 :

Vu la délibération du 09 septembre 2019 fixant le prix du repas scolaire à 3.90€.

Considérant l'augmentation du prix du repas par le fournisseur de 3.78€ à 3.88€ TTC soit une augmentation de 0.10€,

Monsieur le Maire propose d'augmenter le prix du repas de 0.05€ soit 3.95€ afin de répartir l'augmentation du fournisseur par moitié entre les familles et la commune. Le prix de revient total du repas pour la commune est d'environ 9€.

...10.. voix pour,0.voix contre,0..abstention

5) Adhésion à ENT pour l'école :

Monsieur le Maire présente l'ENT : un espace numérique de travail (ENT), accessible par internet, permet aux élèves, aux parents et aux personnels enseignants et non enseignants, d'avoir accès à des services numériques qui leurs sont destinés.

Avec l'ENT, vous pouvez obtenir des informations sur l'établissement : les horaires et les emplois du temps, la restauration, l'internat, les dates de conseil de classe, etc.

Vous pouvez également consulter les informations concernant votre enfant : le cahier de texte pour y trouver les activités menées en classe ainsi que les travaux ou devoirs à faire à la maison. Vous y trouverez aussi les notes, les absences et les retards de votre enfant. Pour se connecter, un mot de passe et un identifiant sont distribués à la rentrée scolaire par l'établissement.

Ce service est géré par le SMICA dont la collectivité est adhérente et une cotisation annuelle de 90€ sera demandée.

...10.. voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

6) Participation des communes voisines aux frais de fonctionnement de l'école publique :

Répartition des charges par commune					
	Maternelle		CP		Coût total
	Effectif	Coût	Effectif	Coût	
Saint Jean d'Alcapiès	1	1 420.61 €	0	- €	1 420.61 €
Saint Jean Saint Paul	10	14 206.05 €	0	- €	14 206.05 €
Le Viala du Pas de Jaux	0	- €	0	- €	- €
Tournemire	19	26 991.50 €	0	- €	26 991.50 €
				Total	44 038.76 €

...10.. voix pour,voix contre,abstention

Mme Roques Fanny s'absente

7) PRETS EXTENSION ECOLE :

Pour l'école :

Le besoin est de 91.000€

* **70.000€ => Demande de prêt**

Objet : en attente de la TVA et des subventions (15k€ de TVA et 55k€ de subventions)

Durée : 24 mois
 Avec différé d'amortissement
 Remboursement anticipé dès que versement de la TVA ou d'une subvention
 * 20.000€ => budget de l'eau
 * 1.000€ => budget commune

PROPOSITION DU CANMP

- AMENAGEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE :

La commune de Tournemire, contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées, un prêt court terme d'un montant maximum de 70 000 euros (Soixante-dix mille euros), dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- > **Durée : 24 mois**
 - > **Taux d'intérêt variable :**
 - > **Euribor 3 mois Instantané Flooré + marge de 0.80 soit 0.80 % ce jour**
 - > **(en cas d'index négatif il sera réputé égal à zéro)**
 - > **Périodicité de paiement des intérêts : Trimestriel**
 - > **Frais de dossier : 300 €**
- ...9.. voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

8) Création d'un emploi en CDD (emploi saisonnier) :

Monsieur le Maire expose le besoin de créer un emploi d'un agent contractuel dans le grade de adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois) allant du 23/11/2021 au 22/05/2022 inclus.

d'aide maternelle, cantinière et agent de nettoyage à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 12 HEURES.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

...9.. voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Un planning a été effectué entre les employés de mairie intervenant à l'école.

9) Subventions maison médicale Conseil Régional et Conseil Départemental

DEPENSES		
Nature des travaux	Entreprises	Montant (HT)
Gros oeuvre	SARL Fabre-Galzin	15 551.60€
Platerie isolation carrelage faïence	Caumes et Fils	16 606.43€
Menuiseries intérieure extérieure	SARL Fevrier	20 318€
Electricité	Tarroux	12 756.66€
Chauffage Plomberie	Billy	30 770.58€
Peinture	SARL Veyrie	13 852.67€
Sol	NF Pose	1 783.48€
		111 639.42€ HT

RECETTES EN C. HT	COUT TOTAL	%
Conseil Départemental	33 492€	30%
Région	33 492€	30%
Autofinancement	44 655.42€	40%
TOTAL	111 639.42€	100%

...9.. voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

10) Délibération adhésion au groupement de commande de l'opération N°2 PHOTOVOLTAÏQUE toitures bâtiments publics.

Face au succès de la première opération, le Syndicat mixte du Parc a souhaité relancer en 2021 une nouvelle opération pour les communes intéressées. Les pré-études technico-économiques ont été menées au printemps 2021. A noter, il s'agit encore à ce stade de pré-études qui ne tiennent pas compte de toutes les contraintes techniques, réglementaires ou encore de raccordement au réseau électrique.

C'est pourquoi, il est proposé de constituer, conformément aux dispositions de l'article 28 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, un groupement de commandes, et d'en fixer par convention les modalités de fonctionnement.

Objectif : 3 bâtiments en vue. Les toits de :

- l'ancienne poste
- l'autre versant de la salle des fêtes
- le préau de l'école

...9.. voix pour 0 voix contre, 0 abstention

QUESTION DIVERSES :

- Partenariat aux élections présidentielles : des demandes parviennent à la maire. Le choix n'est pas arrêté.
- Subvention ADMR Causses et Vallées : le conseil ne souhaite pas verser de subvention au vu des finances de la commune.
- Réponse courrier Mme Rosinsky : étant donné que le compteur est neuf et étalonné il y a peu de change d'erreur de consommation et de plus le compteur a été plombé lors de la pause.
- Vente Terrains SNCF et caserne : Monsieur le maire précise que les biens vont être en attente d'un déclassement pendant 2 ans. Le conseil municipal est toujours favorable à l'achat mais il souhaite que l'étude de sol déjà demandée soit effectuée avant la vente.
- Le Maire a fait part d'un courrier d'une demande d'achat du terrain au-dessus de la station épuration.
- Eclairage : demande va être faite pour adapter l'heure d'éclairage (notamment le matin) suite aux modifications des horaires du transport scolaire
- Sac jaune : distribution le dimanche 17/10 au bureau de votes
- Le mercredi 20/10 de 16h à 19h : relais déchetterie à Tournemire
- Les photocopies seront dorénavant à faire à l'épicerie :
- Si vous avez des cartouches d'encre vides, elles sont à ramener à l'épicerie pour l'APE
- Une tournée supplémentaire de ramassage des poubelles jaunes est envisagée (en cours avec la communauté de communes)
- Des solutions sont en cours pour régler les incivilités liés aux poubelles de tri : service d'enquête de la communauté de communes, caméras...
- Jeux d'enfants : installation / remplacement de jeux en cours

